

Congrès du NAC

Un automne chaud

Menace d'une réforme de l'assurance-chômage excluant les femmes enceintes. Dépôt du rapport fédéral sur la garde des enfants. Premiers jugements basés sur la nouvelle loi régissant le divorce. Débat sur le projet de loi modifiant la réglementation de la pornographie. Réforme fiscale. Négociations avec le Secrétariat d'État pour améliorer le financement des groupes de femmes. Libre-échange.

Quand Louise Dulude énumère tous les dossiers que les femmes devront suivre de près cet automne, on a presque le goût de fuir, loin, en souhaitant bonne chance aux lobbyistes féministes.

Heureusement, la première présidente francophone du Comité canadien d'action du statut de la femme - mieux connu sous son nom anglophone de National Action Committee, NAC pour les intimes - ne sera pas seule au front. Après l'avoir boudé pendant de nombreuses années, les Québécoises ont en effet joint le CCA en nombre record lors de l'Assemblée annuelle de juin dernier, à Ottawa.

«Le budget Wilson et la désindexation des allocations familiales nous ont fait réaliser l'importance du lobby fédéral, explique Lise Brunet, coordonnatrice du Regroupement des centres de femmes du Québec. Qu'on le veuille ou non, les lois fédérales nous régissent. Devant la montée de la droite, aussi bien faire front commun. Nous avons décidé de venir à plusieurs pour avoir véritablement notre mot à dire dans la machine.»

Désormais à la tête d'un organisme parapluie regroupant plus de 458 groupes de femmes, une centaine de plus que l'an dernier, Louise Dulude rêve d'un mouvement encore plus large et surtout plus organisé. L'avocate de 42 ans, Québécoise de naissance, Ontarienne d'adoption, a d'ailleurs fait de cette réorganisation l'une de ses priorités.

Un comité de travail formé au cours de l'été s'est déjà attelé à la tâche. Des rencontres de consultation, jumelées à une visite de la présidente, se poursuivront tout au cours de l'année. «Nous avons grandi tellement vite, explique Louise Dulude. Il faut se demander si nos structures sont encore adéquates.»

Connue pour ses travaux sur la situation économique des femmes, Louise Dulude affirme que la majorité des Canadiennes partagent les idées féministes mais n'ont simplement pas été rejointes par un groupe organisé. Ex-travailleuse d'une clinique juridique de la métropole, Louise Dulude soutient que les femmes, si elles étaient mieux organisées, pourraient «écrire



Louise Dulude, nouvelle présidente du NAC

l'agenda politique» et même «élire la première femme première ministre du Canada».

Connue aussi pour son franc parler et sa détermination, Louise Dulude dit ne pas craindre la présumée «montée de la droite»: «Le Gouvernement devra se rapprocher du centre à l'approche de l'échéance électorale, et la précampagne électorale commencera dès l'automne. Les femmes doivent donc penser à s'organiser en prévision de l'élection de 1988.»

Si la récente nomination de David Crombie au poste de Secrétaire d'État (responsable du programme de promotion de la femme) est plutôt rassurante, déclare Mme Dulude (Crombie, un Red Tory, est associé à la tendance plus libérale du Parti conservateur), celle de Barbara McDougall, au poste de ministre à la Condition féminine, l'est un peu moins. La députée de Saint-Paul (Toronto) est en effet connue pour être «très conservatrice», et elle détient aussi le porte-feuille de la privatisation, mariage plutôt curieux, estime Mme Dulude.

Mais il n'y a pas que les législations à l'étude qui préoccupent le CCA. Il y a aussi toutes celles qui ont récemment été votées et qui, déplore Louise Dulude, vont nuire aux femmes. «La nouvelle loi sur le

divorce, par exemple. Il va falloir surveiller les jugements.»

La question des régimes de rente comme celle des régimes matrimoniaux et du libre-échange demeurent au cœur des préoccupations du CCA, ajoute Louise Dulude. «Le Québec a déjà été en avance en matière de régimes matrimoniaux, affirme-t-elle, mais maintenant nous sommes en retard sur l'Ontario.» Effectivement, des modifications législatives votées l'an dernier par le gouvernement ontarien font en sorte que lors d'un divorce, tout est désormais partagé entre les deux conjoints, les revenus de pension y compris.

Avec le retour de l'automne, le CCA suivra aussi de près les travaux d'un comité fédéral-provincial sur la question des pensions pour les femmes au foyer. Six provinces, dont le Québec, participent à ce groupe de travail. «Tout ce qui est dans l'arène politique nous concerne, commente Louise Dulude, même le projet de loi sur les produits pharmaceutiques et surtout cette réforme fiscale qui vient d'être annoncée. Nous devons être particulièrement vigilantes.»

Heureusement que Lise, Dominique, Chantal et d'autres Québécoises ont traversé le canal Rideau. L'automne sera chaud.

✕ CAROLE BEAULIEU